

# CAUE 41

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



### **Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977**

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public (...) En conséquence, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués (...)».

# ÉDITO

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le CAUE de Loir-et-Cher depuis plusieurs années au service des collectivités et des territoires. Cette dynamique repose sur des partenariats solides développés avec les services de l'État, les collectivités, les établissements publics ainsi que de nombreux acteurs locaux de l'aménagement, du patrimoine, de l'environnement et de la santé.

Dans un contexte marqué à la fois par la dernière année du mandat municipal et par des contraintes budgétaires croissantes pour les collectivités, le CAUE a poursuivi son action avec une mobilisation soutenue de ses équipes et de ses partenaires. Cette période de transition dans la vie de la structure n'a pas freiné l'activité du conseil ; au contraire, elle a confirmé la place du CAUE comme outil d'ingénierie et d'accompagnement reconnu auprès des élus locaux.

Tout au long de l'année 2025, le CAUE est ainsi intervenu au plus près des territoires autour de thématiques désormais essentielles pour leur avenir : revitalisation des centres-bourgs, adaptation des espaces publics, qualité architecturale et paysagère, santé dans les projets d'aménagement, gestion intégrée des eaux pluviales, valorisation du patrimoine ou encore accompagnement des démarches de planification.

À travers ses missions de conseil, de sensibilisation et de formation, le CAUE poursuit son engagement en faveur d'un développement équilibré, durable et qualitatif des territoires du Loir-et-Cher, en accompagnant les collectivités dans leurs projets et leurs transitions.

Les enjeux liés à l'eau ont notamment occupé une place importante dans les réflexions conduites cette année. À travers l'intégration systématique de la gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets accompagnés, mais aussi grâce aux actions de sensibilisation développées avec nos partenaires, le CAUE contribue à faire évoluer les pratiques d'aménagement face aux effets du changement climatique. L'outil pédagogique « Ici, ça chauffe », conçu avec le CDPNE, illustre pleinement cette volonté de rendre ces enjeux accessibles et concrets pour les élus comme pour les habitants.

L'année 2025 a également confirmé le développement des démarches d'urbanisme favorable à la santé, conduites avec l'Agence Régionale de Santé et le CDPNE. Plusieurs communes ont ainsi été accompagnées autour des questions de végétalisation, de confort d'usage, de mobilités, de place du végétal ou encore de qualité des espaces publics.

Le CAUE a par ailleurs renforcé son implication dans les programmes de revitalisation portés par l'État, notamment dans le cadre du dispositif « Villages d'avenir ». Les ateliers de réflexion stratégique, plans-guides et études programmatiques réalisés cette année traduisent la volonté des collectivités de construire des projets de territoire cohérents et adaptés aux réalités locales.

La dynamique engagée autour du réaménagement des cours d'école s'est également poursuivie. À Vendôme notamment, le travail mené autour des résidences de concepteurs dans les écoles a permis de développer des approches expérimentales et participatives associant enfants, équipes pédagogiques et collectivités pour imaginer des espaces plus confortables, plus végétalisés et mieux adaptés aux usages contemporains.

Cette année a enfin été marquée par une transition importante pour le CAUE avec le départ de son directeur Grégoire Bruzulier à la fin de l'année 2025. Je tiens à saluer l'engagement des équipes qui ont permis d'assurer pleinement la continuité des missions et la qualité du service rendu aux collectivités et aux habitants.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des salariés, administrateurs, adhérents et partenaires pour leur implication constante au service de nos territoires. Plus que jamais, le CAUE affirme son rôle d'outil d'intérêt général au service de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du Loir-et-Cher.

Catherine LHÉRIER  
Présidente du CAUE de Loir-et-Cher  
Vice-présidente du Conseil départemental du Loir-et-Cher



# SOMMAIRE

PAGE	1	EDITO
	2-3	LES MISSIONS DU CAUE

## LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

4-5	<b>Transformer les idées en projet</b>
6-8	Le territoire en projet
9-11	Un projet de vie pour la commune
12-15	Des équipements publics sur mesure
16-18	Des espaces publics pour les habitants
19-21	Le patrimoine communal

## LE CAUE POUR S'INFORMER, SE FORMER

24-27	<b>Apport et partage de savoirs</b>
28-29	Public scolaire

## LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

30-33	<b>La qualité architecturale et paysagère à l'échelle du cadre privé</b>
-------	--

## FONCTIONNEMENT DU CAUE

34	Les adhérents 2025
35	Fonctionnement du CAUE
36	Composition du conseil d'administration en 2025
37	L'équipe du CAUE en 2026

# LES MISSIONS FONDAMENTALES DU CAUE

## AU SERVICE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

**C**réés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) exercent une mission d'intérêt public en faveur de la qualité du cadre de vie. Le CAUE de Loir-et-Cher a été créé en 1979 à l'initiative du Conseil départemental afin d'accompagner les collectivités, les habitants et les acteurs locaux dans leurs projets d'aménagement.

Les CAUE interviennent dans un cadre indépendant, sans se substituer à la maîtrise d'œuvre, et mettent à disposition des territoires une expertise pluridisciplinaire composée d'architectes, urbanistes, paysagistes et chargés de mission spécialisés.

Les missions fondamentales des CAUE reposent sur plusieurs principes complémentaires : conseiller, informer, sensibiliser et former.

### Conseiller les collectivités

Le CAUE de Loir-et-Cher accompagne les collectivités dans l'élaboration d'outils de stratégie et de planification pour leurs projets d'aménagement, de paysage, d'urbanisme ou d'architecture. Son intervention peut concerner aussi bien la réhabilitation d'un bâtiment public, l'aménagement d'un espace public, la revitalisation d'un centre-bourg, l'évolution d'un document d'urbanisme ou la définition d'une stratégie territoriale.

Le CAUE intervient principalement en amont des projets afin d'aider les élus à clarifier les besoins, identifier les enjeux et construire des orientations adaptées au contexte local. Il peut également accompagner les collectivités dans les démarches de concertation, la programmation, le choix de la maîtrise d'œuvre ou l'animation d'ateliers participatifs.

Ses domaines d'intervention couvrent notamment :

- La création ou la modification de documents d'urbanisme ;
- L'accueil de nouveaux habitants et les projets d'habitat ;
- Les démarches environnementales et paysagères ;
- Le réaménagement des espaces publics ;

- La restauration et la valorisation du patrimoine ;
- La construction ou la réhabilitation des équipements publics.

### Conseiller les particuliers

Le conseil aux particuliers constitue une mission fondatrice des CAUE. Le CAUE de Loir-et-Cher propose des permanences gratuites permettant d'accompagner les habitants dans leurs projets de construction, de réhabilitation, d'extension, d'aménagement paysager ou d'éco-construction.

Ces rendez-vous permettent d'apporter un regard professionnel et neutre sur l'implantation des constructions, leur insertion dans le site, la qualité architecturale, les matériaux, les usages ou encore les aménagements extérieurs. Les conseils proposés contribuent à améliorer durablement le cadre de vie et à valoriser le patrimoine bâti et paysager du département.

### Informer, sensibiliser et former

Le CAUE mène également de nombreuses actions de sensibilisation et de diffusion de la culture architecturale, urbaine, paysagère et environnementale auprès des élus, techniciens, professionnels, scolaires et du grand public.

Il organise des conférences, visites, journées techniques, ateliers pédagogiques, expositions et formations permettant de mieux comprendre les enjeux liés à l'aménagement des territoires et d'accompagner l'évolution des pratiques.

Ces actions favorisent le partage d'expériences, la montée en compétence des acteurs locaux et le développement d'une culture commune du cadre de vie.

Par son action quotidienne, le CAUE de Loir-et-Cher agit ainsi comme un outil de proximité au service des territoires, en conciliant qualité d'usage, valorisation des patrimoines, paysages, architecture et adaptation des espaces aux enjeux contemporains.

Dans sa mission fondamentale de conseil, le CAUE de Loir-et-Cher est un partenaire historique des collectivités qu'il accompagne dans leurs dynamiques de projets pour la vitalité des territoires et l'amélioration du cadre de vie des usagers.

## TRANSFORMER LES IDÉES EN PROJETS

L'activité a connu en 2025 un accroissement particulier des études par rapport à l'année précédente et ce, malgré le contexte des élections municipales début 2026.

La nature des demandes a également permis de confirmer l'évolution des missions du CAUE qui, en plus de conseiller les collectivités pour des projets ponctuels, a poursuivi son engagement dans des démarches stratégiques et partenariales.

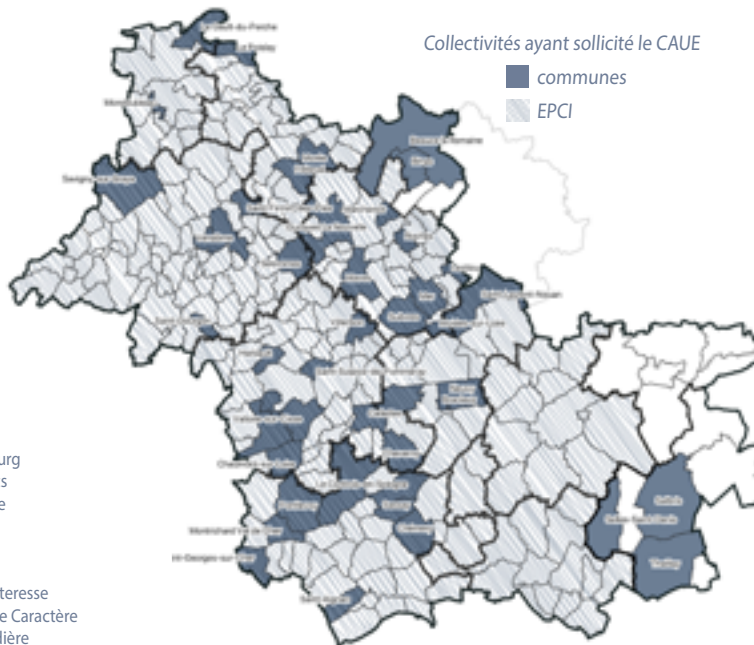
Les projets ont été stimulés par les dispositifs d'aides de financement de l'État, de la Région et du Département ou d'autres partenaires institutionnels tels que l'Agence régionale de la santé (ARS).

Dans l'ensemble, les sollicitations des collectivités sont de 3 ordres :

- des conseils simples pour aiguiller la collectivité dans ses projets ou des demandes d'approfondissement d'une thématique à travers des visites d'opérations références ou l'organisation d'une journée technique. Ces actions relèvent des missions gratuites du CAUE ;
- des études ponctuelles sur des projets d'aménagement ciblés, souvent circonscrits à des espaces bien délimités, avec convention d'appui au projet ;
- des études complètes qui peuvent mobiliser plusieurs compétences et nécessitent un travail plus approfondi de l'équipe, avec convention d'objectifs ou partenariales.

## 43 études menées sur sollicitation des communes :

BEAUCE LA ROMAINE - Revitalisation du centre-bourg de Verdes  
 BINAS - Pré-diagnostic de l'église  
 BRACIEUX - Étude sur la traverse nord/sud  
 CELLETES - Réaménagement de la cour de l'école maternelle  
 CHAUMONT-SUR-LOIRE - Réhabilitation de la salle Renaissance  
 CHAUMONT-SUR-LOIRE - Aménagement de la cour d'école  
 CHÉMERY - Extension résidence autonomie pour personnes âgées  
 CHEVERNY - Suivi du projet d'écoquartier  
 FRETEVAL - Suivi de l'aménagement du centre-bourg  
 HERBAULT - Réflexion sur l'amélioration de la place de l'hôtel de ville  
 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE - Projet d'implantation IME  
 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE - Pré-diagnostic sanitaire église de Thenay  
 LE GAULT-DU-PERCHE - Restructuration d'une école, d'une cour  
 LE POISLAY - Aménagement d'une aire sportive  
 LESTIOU - Requalification d'un espace naturel humide près du centre-bourg  
 MARCHENOIR - Restructuration du site de l'EHPAD et des espaces publics  
 MARCHENOIR - Aménagement du parvis de la salle des fêtes et de l'école  
 MAVES - Aménagement des abords du moulin-pivot de Lonlon  
 MER - Plan de végétalisation favorable à la santé  
 MER - Pré-diagnostic du temple  
 MONDOUBLEAU - Aménagement de la place du Pâtis et abords de la forteresse  
 MONDOUBLEAU - Mise en valeur du patrimoine bâti avec Petites Cités de Caractère  
 MONT-PRÈS-CHAMBORD - Étude réaménagement de l'Ilot de la Chabardière  
 MONT-PRÈS-CHAMBORD - Village d'Avenir  
 MONTRICHARD - Journée technique sur les couleurs dans l'architecture  
 MORÉE - Suivi de l'aménagement du centre bourg  
 MUIDES - Mise en valeur de l'espace de loisirs en bord de Loire  
 NAVAIL - Réaménagement de la cour de l'école maternelle  
 NEUVY - Réflexion urbaine et paysagère préalable à l'extension d'un lotissement  
 OUCQUES LA NOUVELLE - Aménage. de la promenade du Réveillon et square Vincennesot  
 OUCQUES LA NOUVELLE - Aménagement de la place du marché  
 PONTLEVOY - Projet de tiers-lieu  
 ROCHES - Restauration de l'église  
 SAINT-AIGNAN - Aménagement de la place de la République  
 SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS - Programme d'aménagement du parc intergénérationnel  
 SAINT-GEORGES-SUR-CHEV - Atelier Vision d'avenir  
 SAINT-GOURGON - Projet d'urbanisation et d'implantation d'une MAM  
 SAINT-LAURENT-NOUAN - Prédiagnostic de l'église  
 SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY - Réflexion gestion du patrimoine immobilier communal  
 SALBRIS - Pré-diagnostic sanitaire de l'église Saint-Georges  
 SASSAY - Zone près de l'école  
 SASSAY - Réaménagement du foyer scolaire  
 SAVIGNY-SUR-BRAYE - Suivi de l'écobourg 2  
 SELLES-SAINT-DENIS - Aménagement d'un lotissement  
 SELOMMES - Regroupement des écoles  
 SELOMMES - Aménagement d'un jardin à destination des enfants de l'école  
 SELOMMES - Château de Selommes, restauration/confortement  
 SUEVRES - Aménagement de la rue Pierre Prouteau  
 THEILLAY - Renaturation de la cour d'école et aménagement de logements communaux  
 VALLOIRE SUR CISSE - Démarche prospective Villages d'avenir  
 VALLOIRE SUR CISSE - Suivi de l'aménagement de la cour d'école de Chouzy  
 VENDÔME - Nouvelle résidence de concepteurs «cours d'école»  
 VEUZAIN SUR LOIRE - Reconversion du collège Joseph Crocheton  
 VILLERBON - Étude sur un espace intergénérationnel, création de quartier



## 15 sollicitations du Conseil départemental et des EPCI :

CD41 - Accompagnement de l'entretien du patrimoine non protégé  
 CD41 - Comité de pilotage du projet Tasciaca  
 CD41 - Habitat regroupé PAPH  
 CD41 - Accompagnement au label Villes et villages fleuris (VVF)  
 CD41 - Jury médiathèque départementale de Vineuil  
 CA Blois Agglopolys - Suivi du PACTE territorial et politique d'habitat  
 CA Territoires Vendômois - PCAET  
 CA Territoires Vendômois - PLH  
 CC Beauce Val de Loire - Végétalisation de la cour de l'école de Josnes  
 CC Grand Chambord - Plan de paysage  
 CC Grand Chambord - Réhabilitation de la maison éperonnée à Montlivault  
 CC Perche et Haut-Vendômois - Élaboration d'un projet de territoire  
 CC Romorantinois et Monestois - Création du centre européen du livre et de l'estampe  
 CC Sologne des Étangs - Réhabilitation ancien EHPAD de Neung-sur-Beuvron  
 CC Val de Cher Controis - Reconversion bâtiments industriels/artisanaux en zone d'habitat Châtillon-sur-Cher

## Autres sollicitations :

ARS Centre Val de Loire - Appel à projet Urbanisme favorable à la santé (UFS)  
 Préfecture de Loir-et-Cher - Animation d'ateliers « Vision d'avenir »  
 ADAPEI 41 - Réflexion déplacement SAI dans l'ancien siège  
 Association Bio-solidaire Jardin de Cocagne - Projet de tiers-lieu  
 Centre hospitalier de Blois - Jury nouveau centre hospitalier de Blois  
 NEC - Mise en valeur patrimoniale et paysagère des maisons éclusières  
 Sivos Montoire - Réaménagement de la cour de l'école Pasteur de Montoire  
 Syndicat scolaire Amandinois - Aménagement cour d'école Saint-Amand-Longpré

# LE TERRITOIRE EN PROJET

## DÉVELOPPER DES ACTIONS À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

De nouvelles sollicitations émanant de collectivités territoriales et syndicats mixte ont amené le CAUE à élaborer des outils d'accompagnements à des échelles plus vastes, au travers de projets de territoire. Cette approche territoriale permet de constituer une feuille de route partagée, définissant une vision commune du développement du territoire à moyen et long terme. Selon les enjeux, cet outil stratégique permet de fixer un cap, donner du sens et de la cohérence à l'action publique à différentes échelles : communale, supra-communale et intercommunale, tout en fédérant les énergies autour d'un projet commun.

Le CAUE a ainsi animé des démarches qui visent à :

- offrir un récit commun pour renforcer l'identité et la cohérence de l'action locale ;
- donner une orientation stratégique partagée ;
- organiser les priorités autour des enjeux structurants : identité et singularités, préservation du paysage, valorisation du cadre de vie, lien social et convivialité, mise en avant du patrimoine matériel et immatériel, attractivité économique, développement touristique, etc.

Cet outil d'orientation n'est pas figé dans le temps, il est évolutif, il permet d'accompagner les transitions en cours, de guider les décisions et d'appuyer les partenariats pour les années à venir.

Son élaboration est le fruit d'une démarche collective, structurée et participative, construite avec les élus, les techniciens, les habitants, les acteurs locaux et les partenaires institutionnels du territoire.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé, fondé sur des données factuelles, des analyses croisées et des échanges de terrain. Le CAUE propose une démarche construite dans le temps avec les parties prenantes, autour de différents moments collaboratifs et sous différents formats : des ateliers, des rencontres, des consultations d'habitants, de l'observation de terrain, de groupes de réflexion, de débats mouvants, de jeu de rôle, etc.

Ces démarches territoriales ont mis en action l'intelligence collective et fait émerger des enjeux prioritaires, une vision commune et des axes de projet.

### COMMUNAUTÉ DU PERCHE ET HAUT-VENDÔMOIS Élaboration d'un projet de territoire

*Lire et décrypter le paysage, fabriquer une carte des ressources et des richesses, incarner un profil et un rôle pour identifier les besoins, construire une identité commune autour d'une mosaïque, redessiner son territoire perçu et vécu, redéfinir un « paysage de vie », se projeter au travers d'un récit à moyen et long termes,... : sur ces thématiques afin de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une intelligence collective au service de l'élaboration d'un projet de territoire, de nombreux ateliers ont été déployés au sein de la communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois, en partenariat avec Perche Nature Environnement.*

*La restitution des travaux s'est déroulée le 7 octobre 2025 en présence du sous-préfet de Vendôme.*



*Carte des « paysages de vie » de la Communauté du Perche et Haut-Vendômois et retour en images sur quelques temps de réflexion collective qui ont été menés sur l'année.*



## STRUCTURE TERRITORIALE DE LA CPHV



## NOUVEL ESPACE DU CHER – Mise en valeur patrimoniale et paysagère des maisons éclésières

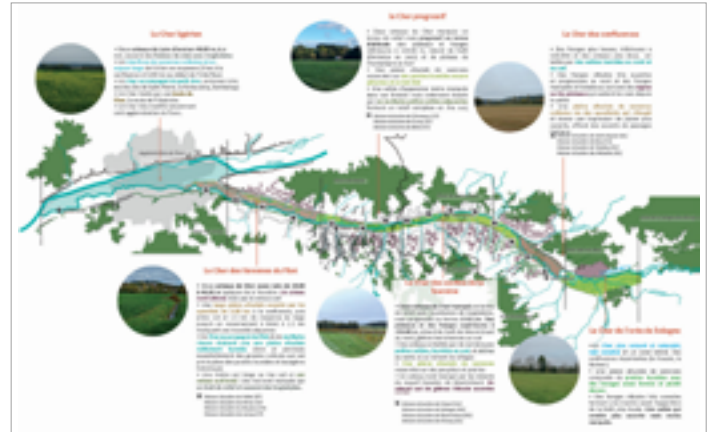
Réalisée conjointement avec le CAUE d'Indre-et-Loire, cette étude transversale s'est articulée autour de différents volets :

- Une analyse des séquences paysagères du Cher canalisé ;
- Un regard plus spécifique sur le paysage, les ambiances, singularités, et usages de chacun des 15 sites et la définition d'enjeux pour la mise en valeur des abords et accès ;
- Un pré-diagnostic du patrimoine bâti offrant une vision d'ensemble de l'état des maisons éclésières et annexes et permettant d'identifier les priorités de travaux ;
- Une étude de mise en valeur plus approfondie sur la maison église de Vineuil et de ses abords.

Schémas :

Plan d'analyse des séquences paysagères du Cher canalisé ① ②

Extrait de l'analyse paysagère du site de Vineuil ③



# UN PROJET DE VIE POUR LA COMMUNE

## RE-VITALISER LES CENTRES-BOURGS

Les collectivités sollicitent le CAUE depuis de nombreuses années pour des accompagnements à la définition de stratégies urbaines en vue de revitaliser leurs centres-bourgs. Ces démarches ont convergé avec la mise en place des dispositifs de l'État, « Petites Villes de Demain » puis « Villages d'Avenir ».

Dans cette perspective, et en réponse aux attentes du territoire, le CAUE a proposé une offre d'accompagnement en s'appuyant sur deux approches avec :

- d'une part, l'animation de démarche de co-construction de stratégies communales autour de la « vision d'avenir ».

Dans ce cadre, les projets des collectivités interrogent des thématiques très diversifiées telles que l'accueil de nouvelles familles, le maintien des seniors dans la vie des centres-bourgs, l'amélioration du cadre de vie et des dynamiques associatives, la requalification des espaces publics et des parcours dans le bourg, des aménagements favorables à la santé, l'identification et le renforcement des pôles d'attractivité, etc. ;

Pour plusieurs collectivités, l'accompagnement s'est poursuivi dans une phase pré-opérationnelle en vue de passer de la stratégie à la déclinaison d'un projet prioritaire et structurant de type : implantation d'un équipement, création de zone d'habitat, mise en lumière d'espaces publics propices aux rencontres et à la convivialité, etc. ;

- d'autre part, l'animation d'ateliers thématiques pendant lesquels le CAUE articule un apport théorique sur un sujet donné, la mise en valeur d'exemples inspirants et des temps d'échanges et de partages entre les collectivités présentes en séance. En 2025, en partenariat avec la Préfecture, le CAUE a animé ces rencontres sur la démarche de projet, le développement d'un lieu de convivialité en milieu rural, la lutte contre la vacance et les démarches de repeuplement, l'offre de mobilité adaptée au milieu rural (en collaboration avec le CEREMA).

Les démarches et les nouveaux outils développés dans ce cadre vont faire l'objet d'une capitalisation et d'un déploiement plus large au service des collectivités du Loir-et-Cher sur l'année 2026.

### LES ATELIERS VISION D'AVENIR

#### Saint-Georges-sur-Cher, Mont-près-Chambord, Courmemin

Ces communes lauréates du **dispositif Village d'Avenir** ont bénéficié de l'accompagnement du CAUE en partenariat avec la Préfecture de Loir-et-Cher, dans l'élaboration d'une vision partagée de leur l'avenir.

Dans chacune des communes et avec des actions et des outils pouvant différer selon les problématiques soulevées, des temps d'ateliers participatifs ont permis aux élus de construire ensemble et pas à pas un diagnostic sensible, une stratégie puis des actions concrètes autour de leurs projections du village idéal de demain.

*Diagnostic en marchant (ici à Saint-Georges-sur-Cher) et autres types d'ateliers-diagnostic (Mont-près-Chambord et Courmemin).*



## NEUVY – Réflexion urbaine et paysagère préalable à l'extension d'un lotissement dans la forêt

À travers l'élaboration d'une analyse territoriale et l'animation de plusieurs ateliers de réflexion, les élus ont pu définir des objectifs et de grandes orientations pour le projet d'agrandissement du quartier. En vue de garantir un cadre de vie qualitatif pour les futurs résidents, le projet s'oriente autour de la création d'espaces publics permettant de conserver des zones boisées en pourtour du quartier, une concentration des espaces aménagés et habitations autour de placettes permettant de maintenir des fonds de jardin boisés, et la plantation des espaces publics de la première tranche.

*Atelier de réflexion sur les grandes orientations du quartier.*



## SAINT-GOURGON – Un projet d'urbanisation et d'implantation d'une MAM pour renforcer le bourg

Le projet d'implantation d'une maison d'assistants maternels (MAM) et d'extension du lotissement situé à l'arrière de l'église vise à conforter le petit bourg de Saint-Gourgon. L'étude préalable menée par le CAUE a permis d'identifier les potentialités du secteur et d'interroger les accroches avec les espaces publics existants avec notamment l'idée d'une place végétalisée qui marquerait l'entrée du quartier et constituerait un cœur de village autour de l'église, en accroche de la future MAM.

*Extrait de l'analyse urbaine et architecturale du bourg.*



## MARCHENOIR – Restructuration du site de l’EHPAD et des espaces publics

Ce projet s’inscrit dans la continuité du Plan Guide accompagné par le CAUE, un projet mené en partenariat avec le CDPNE et soutenu par l’ARS dans une démarche d’aménagements favorables à la santé.

Des ateliers de concertation ont permis d’orienter le projet vers l’idée d’un grand parc d’entrée de ville qui permettrait de tisser du lien entre le site de l’EHPAD et les espaces publics, et proposerait : des boucles piétonnes, des équipements pour tous les publics (sport, aire de jeux, jardin et verger partagé, parcours santé), des espaces de rencontres et de convivialité avec du mobilier, et des lieux de fraîcheur accessibles.

Atelier de co-construction des idées du projet et carte des orientations du projet de parc.



## LE PRISME DE LA SANTÉ

Marchenoir fait partie des communes accompagnées en 2025 sous l’angle de la santé des usagers, dans le cadre d’une convention du CAUE/CDPNE avec l’Agence régionale de santé (ARS). Sous différentes formes selon les objectifs : diagnostic en santé, priorisation des projets en fonction de leurs impacts ou des besoins sur la santé, temps de sensibilisation de différents publics, etc., il s’agit d’imaginer des aménagements, des environnements et des projets favorables à la santé. Au fil des années, différents supports ont été réalisés pour aider élus, techniciens et grand public afin d’appréhender cette notion.

Theillay, Chémery, Mer, Beauce la Romaine, Oucques la Nouvelle et Neung-sur-Beuvron ont aussi bénéficié de cet accompagnement en 2025.

En photo, atelier « mise en pratique » co-organisé avec le CDPNE à Marchenoir.



# DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS SUR MESURE

## S'ADAPTER À LA VIE LOCALE

Les collectivités locales sont amenées à gérer, entretenir, réhabiliter, adapter ou encore créer des équipements publics structurants pour la vie locale et répondant aux attentes des usagers : zones de loisirs, espaces de vie associative, locaux communaux, équipements scolaires, cours d'école, etc.

Dans le cadre de ses missions, le CAUE apporte son expertise et son savoir-faire sur différents champs de compétence : urbanisme, architecture et paysage pour aider les élus et techniciens dans leur démarche de projet. Il met en place des temps d'échanges et de réflexion avec les élus, les techniciens et les usagers afin de préciser :

- les ambitions et les enjeux autour du projet ;
- la définition des orientations programmatiques et spatiales ;
- l'élaboration de stratégies globales d'aménagement ou d'évolution d'un ensemble d'équipements dans le cadre d'approche élargie ;
- les objectifs qualitatifs à atteindre ;
- ainsi que la manière de mettre en place le projet.

Grâce à son expérience et à sa solide connaissance du territoire, le CAUE nourrit constamment le dialogue, apporte un regard extérieur et des conseils avisés aux collectivités avec indépendance, garantissant ainsi la neutralité des échanges et une relation de confiance affirmée avec les acteurs du territoire.

Bien souvent, les habitants, usagers et acteurs locaux sont associés aux phases de diagnostic et d'enjeux, cela constitue l'une des garanties de la bonne réussite d'un projet. Le CAUE se positionne en rôle de médiateur neutre entre les différentes parties prenantes d'un projet, au service des collectivités.

Sans jamais se substituer à la maîtrise d'œuvre, cet accompagnement tend à être le plus opérationnel possible pour rapprocher l'idée de la réalisation concrète du projet. Le CAUE aide les collectivités à choisir le processus et le mode opératoire les plus adaptés aux enjeux et à l'échelle du projet, avec des approches innovantes, parfois expérimentales.

Chaque démarche de projet est développée au cas par cas, selon la singularité, le fonctionnement et les besoins de la commune.

### SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY - Scénario d'évolution des bâtiments communaux et espaces publics attenants

Dans le cadre d'une approche globale, les élus ont été amenés à se projeter à moyen et long terme sur le devenir de l'ensemble des équipements publics structurants du cœur de bourg.

Il s'agissait de faire un bilan puis de s'orienter vers une restructuration et réhabilitation cohérente des équipements. L'exercice a permis d'aborder à la fois la structuration, le fonctionnement, les usages, l'état mais également d'élargir la réflexion aux espaces publics.

Atelier avec les élus.





### **CHÉMERY – Extension de la Maison d’Odette, résidence autonomie pour personnes âgées**

La demande visait à aménager un espace dédié à la sociabilité au sein de la résidence autonomie communale de Chémery dans le cadre des projets Village d’Avenir. Pour accompagner la commune, deux ateliers de discussions sur les usages ont été menés auprès des résidents en mêlant les sujets d’aménagement avec ceux de la santé sociale, mentale et physique.

*Vue de l’établissement actuel depuis le parc et atelier de diagnostic des besoins avec les résidents..*



### **SELOMMES - Regroupement des écoles**

Le CAUE a accompagné la commune dans sa réflexion sur la faisabilité de regrouper l’ensemble des équipements scolaires en centre-bourg dans le but de conforter la position de pôle d’enseignement au niveau communal et d’assurer la permanence des salles de classe.

*Après une étude, en 2024, sur l’état des lieux des bâtiments existants et de leurs potentialités, le CAUE a réalisé en 2025 un atelier de concertation avec l’équipe enseignante et la municipalité. L’objectif était d’élaborer des propositions d’aménagements et de programmations au cœur du village visant à mettre à profit les espaces des bâtiments existants sous-exploités et la création d’extensions complémentaires.*



## RÉAMÉNAGEMENT DE COURS D'ÉCOLES

L'année 2025 a vu se confirmer une dynamique forte à l'échelle du département pour l'aménagement des cours d'écoles. Le CAUE a proposé des démarches variées et adaptées à la situation propre de chaque école en ayant toujours à cœur d'impliquer les usagers (élèves, équipes enseignantes, personnel des écoles, élus, techniciens) dans la définition des attentes.

En fonction des attentes des communes, le CAUE a accompagné des projets d'ampleur variable : initiatives portées en régie, émergence de marchés de maîtrise d'œuvre (paysagiste concepteur). Il a développé des nouveaux formats adossés à des outils de concertation qui permettent de venir à la rencontre des publics qui pratiquent ces espaces au quotidien.

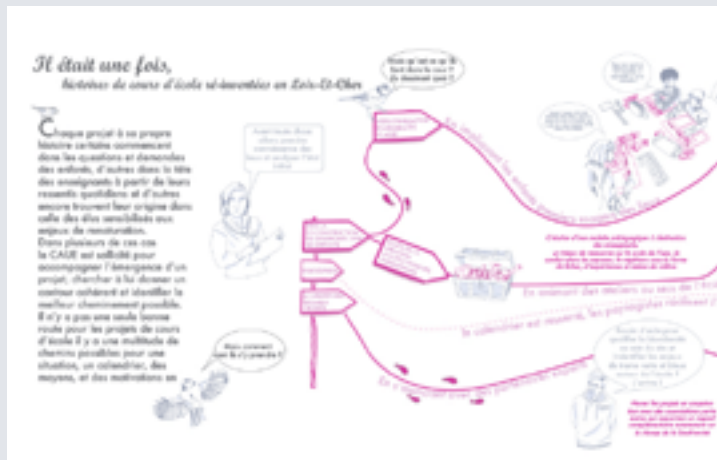
Pour la commune de Vendôme, le CAUE a organisé pour la seconde année, une démarche innovante d'organisation de résidences au sein des écoles. Six écoles ont ainsi accueilli des équipes de concepteurs pendant une semaine dans l'objectif de faire émerger des pistes de projets d'aménagement qui soient ancrés dans un diagnostic précis et construit *in situ* par l'ensemble des usagers.

*Restitution des travaux au terme d'une semaine de résidence dans des écoles de Vendôme.*



Atelier diagnostic partagé à Cellettes, avec le CDPNE.

Le CAUE a créé une exposition qui présente les démarches de projets d'aménagement des cours d'école dans leur diversité. Ces panneaux illustrés sont complétés par des « fiches d'identité » présentant des études menées par le CAUE auprès de communes du département. Progressivement, cette exposition sera amendée par des panneaux permettant de découvrir les projets réalisés en Loir-et-Cher. Cette exposition a été présentée pour la première fois à l'occasion de l'assemblée générale du CAUE qui s'est tenue en septembre 2025 à l'école Yvonne-Cholet de Vendôme. Elle est conçue pour pouvoir être proposée dans les collectivités qui le souhaitent.



# Collège Bégon / Blois - Conseil Départemental

## Une cour autour d'un kiosque

**Les grands chiffres**  
 300 élèves / 3300 m<sup>2</sup>

Le CAUE accompagne le Conseil départemental dans sa réflexion sur la requalification des cours de collèges afin de répondre aux enjeux d'usages, de prise en compte de la santé, de réduction des îlots de chaleur et de gestion de l'eau.

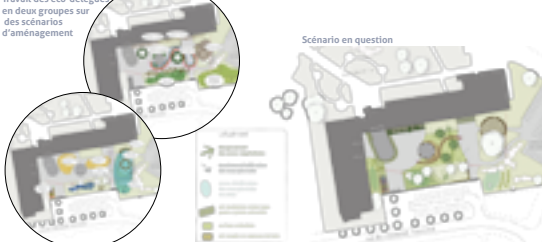
Enjeux : Permeabilité, Végétalisation, Chaleur

Enjeu principal : **Végétaliser l'espace de la cour tout en infiltrant les eaux pluviales**



Travail des éco-délégués en deux groupes sur des scénarios d'aménagement

Scénario en question



# École R. Rigolet / Verdes - Beauce-la-Romaine

## Une petite cour au coeur du village

**Les grands chiffres**  
 40 élèves Ps-> CE2 / 1130 m<sup>2</sup>

À Verdes, la cour est entièrement imperméabilisée en enrobé noir et cadée de murs, la présence végétale y est discrète : quatre arbres en ligne dans la partie sud de la cour ainsi qu'un petit massif planté en façade des classes.

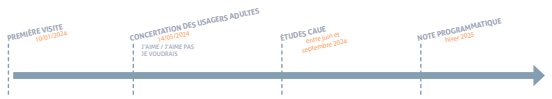
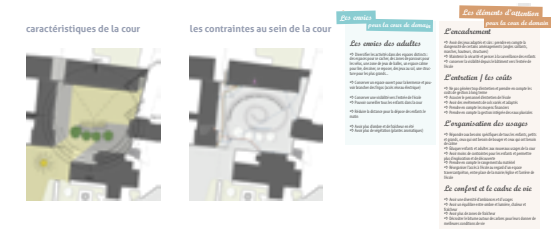
Enjeux : Permeabilité, Végétalisation, Chaleur

Enjeu principal : **Diversifier les activités dans des espaces distincts**



Travail des éco-délégués en deux groupes sur des scénarios d'aménagement

Scénario en question



**Des enjeux** (pour la cour de Verdes)

**Les éléments d'attention** (pour la cour de Blois)

**L'accompagnement**

**L'entretien** (les coûts)

**L'organisation des usages**

**Le confort et le cadre de vie**





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOLOGNE DES ÉTANGS - Restructuration de l'ancien EHPAD de Neung-sur-Beuvron

L'objectif : repenser le réaménagement d'un ancien EHPAD constitué de 100 chambres, en lien avec le cœur de bourg de la commune. Deux ateliers successifs regroupant partenaires, élus et associations locales ont été menés avec le CAUE pour aider à définir collectivement les évolutions envisageables du site incluant deux bâtiments et leurs abords. La réflexion s'est portée sur un aménagement transitoire avec des situations et un bâtiment qui peut évoluer et offrir des espaces adaptés aux usages futurs de la commune.

Atelier diagnostic au sein de l'EHPAD et atelier de définition des besoins avec l'association 1000&1 Partages.

Vue du diagnostic partagé des abords du bâtiment.



## MUIDES-SUR-LOIRE – Mise en valeur de l'espace de loisirs en bord de Loire

Il s'agit d'un espace aux forts enjeux paysagers situé dans le périmètre délimité des abords de Chambord et dans une zone sensible du Val de Loire-Patrimoine Mondial de l'Unesco. Le CAUE a accompagné une réflexion stratégique élargie afin de mettre en cohérence les aménagements existants avec les projets en cours et à venir autour d'un schéma paysager global et en adéquation avec le paysage remarquable : intégration paysagère des équipements existants, organisation des usages et des espaces dédiés à la voiture, stratégie végétale.

Stratégie végétale : affirmer des différents motifs paysagers.



# DES ESPACES PUBLICS POUR LES HABITANTS

## S'ADAPTER AUX USAGES ET AUX ATTENTES

En 2025, les sollicitations des collectivités en matière d'espaces publics ont été marquées par une grande diversité de sujets et d'échelles. Chacun de ces projets, avec ses particularités, a été une occasion d'interroger les enjeux actuels : gestion des eaux pluviales, urbanisme favorable à la santé, adaptation au changement climatique et de replacer les usagers au cœur de la démarche de projet.

Plusieurs collectivités ont été accompagnées pour développer des visions stratégiques à l'échelle communale. Ces projets visent à construire une approche globale sur l'ensemble des espaces publics, soit à des visées d'aménagement planifié dans le temps, soit autour de thématiques particulières comme la réalisation de « plan de végétalisation » et de plan de gestion.

De ces stratégies à long terme découlent des projets plus circonscrits tels que l'aménagement de place, traversée de village, rue, parc, zone de loisirs, cour d'école ... L'accompagnement du CAUE s'attache à proposer une lecture des espaces préexistants, de leur fonctionnement et de leurs potentialités pour faire émerger les grands enjeux qui cadrent une intervention future. Ce travail permet d'alimenter les échanges avec les élus et vient nourrir une note programmatique présentant les objectifs et orientations de projet, confiée ensuite à une maîtrise d'œuvre.

En parallèle, certains projets sont l'occasion d'un pas de côté au processus classique en s'appuyant sur la richesse de la ressource humaine des communes. Ainsi le CAUE a eu, cette année, l'occasion de guider des interventions menées en régie ou d'animer des ateliers participatifs impliquant les habitants par exemple pour des plantations, en complément du travail du concepteur.

Le CAUE s'attache à proposer aux collectivités la possibilité d'impliquer les habitants, acteurs et usagers des projets, à toutes les étapes des démarches. De l'animation de diagnostic en marchant à l'organisation d'ateliers de co-construction de programme, de nombreux outils ont ainsi été développés et peuvent être mobilisés « à la carte » en fonction de la volonté politique de conduite des projets.

### SELOMMES – Aménagement d'un jardin à destination des enfants de l'école

Offrir un lieu de fraîcheur et de découverte autour du végétal : petit verger, carrés potager, espace pour faire classe à l'extérieur à l'ombre des arbres. La parcelle en question jouxte la zone de loisirs de l'étang et permettra d'étendre ce lieu de détente communal, en l'enrichissant d'éléments de mobilier pour un pique-nique, une sieste ou une simple promenade. Les cheminements piétons traversant ce jardin offrent également l'opportunité de s'extraitre de la rue dominée par les flux de voitures, en ouvrant un parcours piéton apaisé au sein d'un nouvel espace public végétalisé.

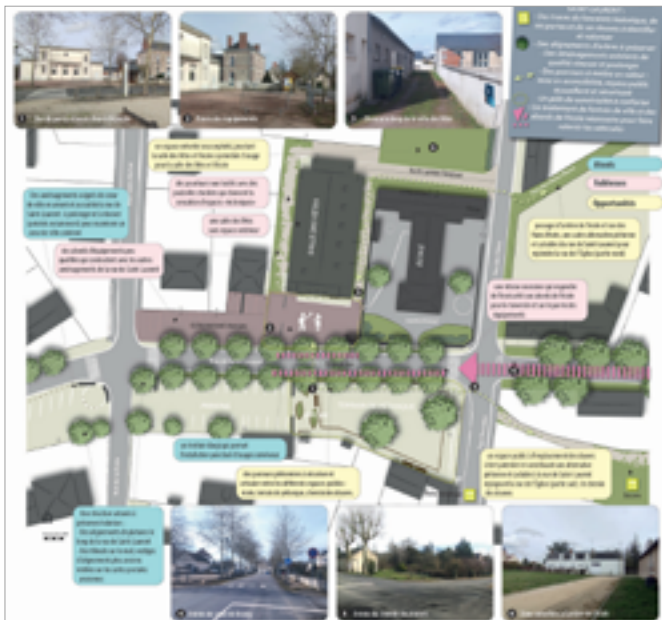
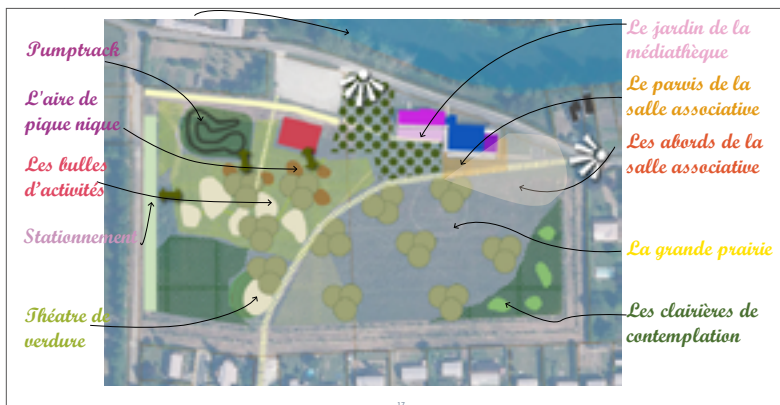
*Relevé de la végétation existante et définition des premiers enjeux.*



## SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS - Programmed'aménagement du parc intergénérationnel

La commune a sollicité le CAUE pour faire émerger le programme d'aménagement du parc de Mouline qui vient compléter une salle associative cœur de la convivialité du village. L'accompagnement a pris appui sur deux piliers : l'implication des acteurs associatifs dans la définition des besoins et l'intégration des enjeux de santé aux différentes étapes de la co-construction du programme. La collectivité a donné suite à ce travail avec le recrutement d'un paysagiste concepteur en charge de la maîtrise d'œuvre du projet.

Présentation de l'organisation générale des espaces proposée, avec les différentes zones.



## MARCHENOIR – Un parvis convivial pour la salle des fêtes et la sortie de l'école

Un conseil sur un périmètre défini, comme première pierre à l'édifice d'un projet plus ambitieux de mise en valeur et en réseau des espaces publics : un projet qui s'inscrit dans la continuité des aménagements du cœur de village déjà réalisés avec un traitement des abords de la route départementale pour sécuriser les enfants à la sortie de l'école et l'aménagement d'un parvis qui pourra accueillir une zone ombragée pour discuter et prolonger les événements festifs en dehors de la salle des fêtes.

Schéma : Regard sur l'espace existant.

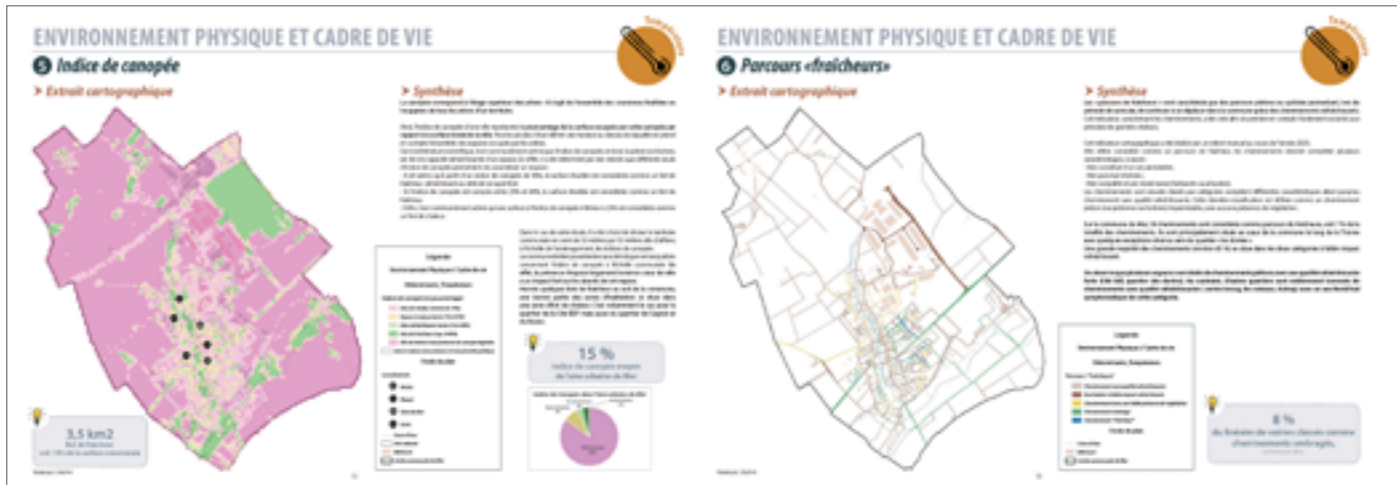


## MER – Engager la commune dans un plan de végétalisation favorable à la santé

La commune de Mer a sollicité le CAUE pour l’accompagner dans l’élaboration d’une stratégie de végétalisation à l’échelle de la commune. En collaboration avec le CDPNE, et dans le cadre d’un financement de l’ARS 41, le CAUE a proposé une méthode expérimentale de diagnostic en santé à l’échelle communale. A travers la création d’indicateurs divers et variés traitant des différents déterminants de la santé, un diagnostic thématique a permis de dresser un regard de l’état de santé de l’environnement de la commune de Mer.

Ce travail, couplé à un diagnostic plus technique de recensement et classement des différents espaces publics de la ville, permettra d’actionner, en 2026, l’élaboration de la stratégie du plan de végétalisation.

Extraits du diagnostic en santé de la commune avec, ci-contre, plan de végétalisation existant et ci-dessous, l’indice de canopée et les parcours fraîcheurs.



# LE PATRIMOINE COMMUNAL

## PRÉSERVER, VALORISER ET DONNER À VOIR LE PATRIMOINE

Le département du Loir-et-Cher est riche d'une grande diversité de paysages et de sites naturels et bâtis forgeant des identités patrimoniales fortes qui occupent une place conséquente au sein des projets communaux.

Le patrimoine bâti ancien, construit avant 1948, y représente environ 75 % du parc bâti soit une part considérable du paysage architectural. La spécificité de ses matériaux, de ses couleurs et de ses volumes en font un élément phare de l'identité des grandes régions naturelles de notre département et un atout majeur pour l'attractivité de nos territoires. Au même titre, les unités paysagères définissent les caractéristiques et spécificités de la diversité des paysages hérités de la géographie et de l'histoire du Loir-et-Cher.

Depuis les deux dernières décennies, ce patrimoine bâti et paysager retrouve une considération croissante auprès du public grâce à son aptitude à incarner l'histoire et les particularismes d'un territoire. Les touristes, à l'instar des foyers en quête d'une résidence principale ou secondaire, recherchent aujourd'hui avant tout un cadre qualitatif et authentique, loin des modèles stéréotypés construits ces 70 dernières années sur des modèles industriels.

Convaincu de la valeur que représente le patrimoine Loir-et-Chérien, le CAUE met l'ensemble de ses compétences en paysage et en architecture à disposition des collectivités ayant un projet de valorisation et de préservation d'un site patrimonial de quelque nature qu'il soit et quelle que soit son échelle.

En parallèle des accompagnements répondant à des sollicitations directes, le CAUE propose également des outils variés tels que des ateliers, des visites et des conférences afin de permettre aux acteurs des collectivités de mieux maîtriser ce sujet et de se doter d'informations techniques fiables, notamment sur des enjeux délicats tels que la restauration et la performance énergétique ou le fleurissement et la gestion de l'eau. Ces cycles de partage de connaissances sont conçus en partenariat avec des structures départementales ou régionales telles que l'UDAP 41, Petites Cités de Caractère, Maisons Paysannes de France, Envirobat et Fibois.

### MAVES – Aménagement des abords du moulin-pivot

Des questions d'accès, de stationnement, de signalétique pédagogique et de création d'un parcours piéton ont été soulevées et interrogent le lieu et sa mise en valeur patrimoniale. Le jalonnement du chemin d'accès, par un bel alignement d'arbres, permet de connecter le moulin au village, tout en qualifiant l'entrée sud du village, inscrivant ce projet d'aménagement dans une démarche plus large de qualification et de connaissance du territoire de la commune.

*Ci-contre le moulin-pivot de Lonlon et ci-dessous, schéma extrait de la note de cadrage pour l'aménagement du site.*

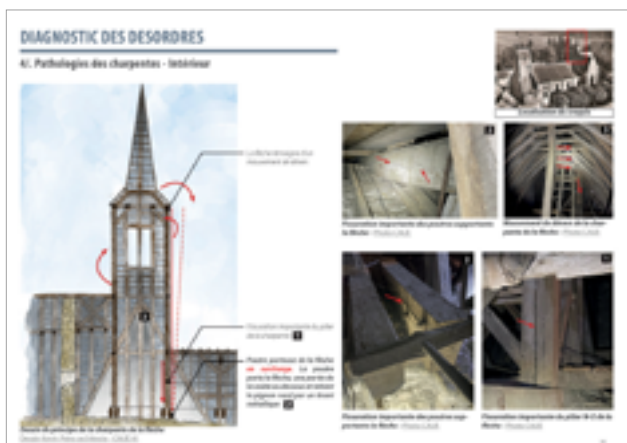
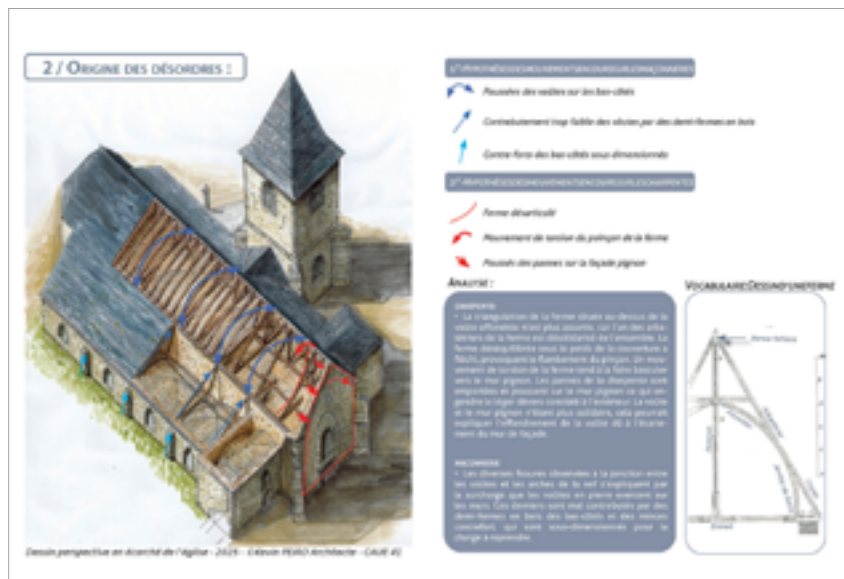


## BINAS - Pré-diagnostic de l'église Saint-Maurice

Au cours de l'année 2024, une partie de la voûte de la nef de l'église Saint-Maurice s'est effondrée. L'équipe municipale de Binas a engagé un processus de restauration et de conservation de l'église en partenariat avec le Conseil départemental du Loir et Cher, et accompagné par le CAUE, afin d'établir un pré-diagnostic de l'église qui permette d'éclairer les raisons de l'effondrement et d'accompagner la commune sur un phasage de travaux.

Cette étude a été l'occasion pour cet édifice de faire l'objet d'un état des lieux complet de l'état du bâti et de préconisations des travaux de restauration. Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours.

Extrait de l'étude sur l'analyse de la flèche.



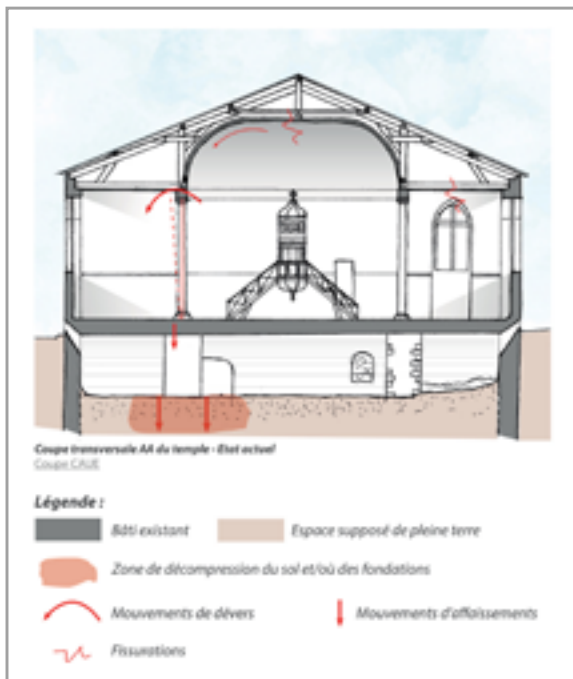
## SAINT-LAURENT-NOUAN – Pré-diagnostic de l'église

Après avoir constaté des traces d'infiltration d'eau sur les murs latéraux de la nef, la municipalité, en partenariat avec la paroisse, a demandé le concours du CAUE afin de comprendre la signification de ces désordres.

L'étude a permis de mettre en évidence la dégradation de la couverture de l'église, laissant les eaux de pluies s'infiltrer dans les murs.

Par ailleurs, l'étude a également mis en évidence d'autres désordres qui n'avaient pas été constatés : le dévers du mur de la nef et le mouvement de torsion de la flèche. Des préconisations de travaux ont été établies avec un phasage d'intervention afin de guider la municipalité dans la programmation des travaux de restauration.

Extrait de l'étude sur l'analyse de la flèche.



## MER – Pré-diagnostic du temple

A la suite de l'apparition de fissures et de chutes de fragments de plâtre de la voûte, la commune de Mer a souhaité être accompagnée par le CAUE dans l'étude des origines de ces désordres afin d'établir un programme de restauration préalable à la réouverture future de l'édifice.

Cette étude a permis d'identifier des mouvements de sol comme l'origine probable de ces dégradations.

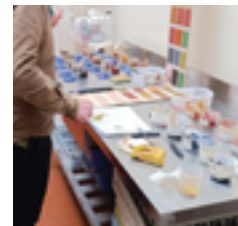
*Dessin d'analyse et vue intérieure du temple aujourd'hui.*



## MONTRICHARD - Journée technique sur les couleurs dans l'architecture avec Petites Cités de Caractère

Dans le cadre de son partenariat avec l'association Petites Cités de Caractère (PCC) du Centre-Val de Loire, le CAUE a coordonné et animé une journée technique sur le thème des couleurs dans l'architecture locale à Montrichard. Le programme, conçu pour les élus et techniciens du réseau PCC, était construit autour d'apports théoriques et d'ateliers pratiques. Après une introduction sur l'histoire des couleurs, les participants ont contribué à la fabrication de peintures naturelles à l'ocre auprès de professionnels avant de poursuivre sur l'analyse de l'emploi des couleurs dans l'architecture locale.

*Cette journée a été l'occasion de tester l'application de la peinture à l'ocre sur la porte à claire-voie de la maison dite du Prêche.*





## THÉSÉE - Évolution du Plan de gestion du site archéologique des Mazelles

Le site archéologique des Mazelles, propriété du Conseil départemental de Loir-et-Cher, est majoritairement enherbé et fait aujourd'hui l'objet d'une gestion fréquente pour la tonte rase des surfaces. Une proposition d'évolution du mode de gestion, assoupli, généralisant la tonte différenciée, permettra de voir s'épanouir la flore locale des prairies calcicoles. La possibilité d'un ensemencement complémentaire de certaines zones permettra de fleurir et d'esthétiser la démarche environnementale d'une palette végétale adaptée, plus florifère.

1. Extrait du plan de gestion

2. La tonte d'une bande de part et d'autre des allées permet de maintenir l'image d'un site « tenu », dont la gestion s'adoucit sur certaines zones de manière volontaire et accompagnée d'une signalétique explicative de la démarche.

3. Évolution de la forme des topiaires d'ifs de manière progressive : la modification du gabarit du chapelet de boules d'ifs vers une forme de parallélépipède / banquette permettra de signifier le volume de galeries disparues, à l'entrée de l'édifice.



# S'INFORMER, SE FORMER

Dans ses missions d'information et de formation, le CAUE est centre de ressources et de médiation pour la diffusion et la transmission sur les thématiques du cadre de vie. Il conçoit, pilote ou anime des actions et des outils en fonction de différents publics, initiés ou non, y compris les scolaires.

## APPORT ET PARTAGE DE SAVOIRS

**F**ormer et informer sont des missions de base des CAUE. En complément des conseils qu'il apporte aux collectivités et aux particuliers au cours du processus d'élaboration de leurs projets, le CAUE de Loir-et-Cher s'attache également à construire des outils de transmission de connaissances sur des sujets nécessitant une approche technique complexe ou convoquant des données peu accessibles.

L'information et la sensibilisation à la qualité du cadre de vie concerne tous les publics : adultes et enfants, acteurs du développement du territoire, élus ou techniciens, professionnels ou novices, associations, particuliers, enseignants, scolaires, etc.

À la fois centre de ressources et de médiation pour la diffusion et la transmission sur les thématiques du cadre de vie : architecture, patrimoine, urbanisme, paysage, etc., le CAUE contribue aux échanges entre experts et non-experts à travers plusieurs leviers de médiation destinés à améliorer les connaissances et donner des clés de compréhension.

Ces leviers peuvent être d'ordre événementiel (organisation de journées d'études, visites, ateliers, conférences débats), se présenter sous la forme d'expositions, de publications, etc.

En 2025, le CAUE a animé plus d'une trentaine d'actions de sensibilisation, essentiellement à destination des collectivités et des scolaires et a participé à un peu moins d'une dizaine de commissions dans la cadre de sollicitations de partenaires.

## Villages d'Avenir : des ateliers thématiques sur la revitalisation des territoires ruraux

En partenariat avec les chefs de projet Villages d'Avenir, le CAUE a proposé un programme d'ateliers thématiques autour des grands enjeux de la ruralité afin d'apporter aux élus des communes lauréates des outils pour se projeter dans des perspectives de revitalisation.

Ces ateliers allient des temps de présentation, de réflexion, d'écriture et d'échanges sur les déclinaisons possibles de la thématique à l'échelle de chaque commune, dans une optique d'enrichissement et de partages d'expériences.

Les thématiques traitées en 2025 :

- Atelier introductif : méthodologies pour mener à bien un projet
- Développer des lieux de vie et d'animation en milieu rural
- Lutter contre la vacance, développer un habitat adapté en milieu rural
- Se déplacer en milieu rural en partenariat avec le CEREMA



## CONSTRUIRE UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

### Autour de problématiques d'aménagement et d'urbanisme

*Animation d'ateliers thématiques « Village d'avenir » avec la Préfecture de Loir-et-Cher*

*Actions et outils en partenariat avec le CDPNE dans le cadre d'une convention avec l'ARS Centre Val de Loire pour 2024-2028*

*Animation d'ateliers Sobriété foncière à l'appui du jeu « Foncièrement sobre », avec le CAUE 45 et la DDT 45*

*Comité de pilotage régional ARS-UFS*

*Animation d'ateliers avec le Club Planification 41 avec la DDT 41*

*Intervention lors de la Journée Aquanova, table-ronde « l'eau pluviale, une richesse »*

*Intervention lors de la journée Santé avec Agglopolys et la CPAM à Veuzain*

*Partenariat avec le mouvement Frugalité heureuse et créative*

*Partenariat avec le Projet de recherche LAPTER - labels patrimoniaux en région Centre Val de Loire*

### Autour de problématiques de construction, de préservation et de valorisation du patrimoine architectural et paysager

*Animation d'atelier autour de la mise en couleurs des menuiseries au Domaine national de Chambord*

*Animation d'atelier lors d'une journée technique sur les couleurs dans l'architecture en région Centre Val de Loire avec Petites cités de caractère à Montrichard*

*Intervention lors de l'Assemblée générale des Petites cités de caractère Centre Val de Loire*

*Formation « Lire, dire, écrire (et cartographier) le paysage » auprès de formateurs enseignants, Inspection académique, Académie Orléans-Tours*

*Organisation de la présentation en Loir-et-Cher du label Villes et villages fleuris et critères d'accès à la 1<sup>ère</sup> fleur, sur site à Méhers*

### Représentation dans des instances

*ADIL Espace Conseil France Renov'  
Commission départementale de la nature, des paysages et des sites  
Commission départementale d'aménagement commercial  
Commission écoquartier Loir-et-Cher  
Commission locale des sites patrimoniaux remarquables  
Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers  
COFIL Classe patrimoine avec le CD 41  
Envirobat  
L'Hectare Vendôme  
Maison de l'Architecture et des paysages Centre Val de Loire  
Réseau Oxygène Centre Val de Loire  
Terres de Loire Habitat*

## Conception et animation d'un atelier-jeu de sensibilisation à la sobriété foncière, « Foncièrement sobre »

« Foncièrement sobre » est un jeu sérieux qui a pour objectif de sensibiliser les élus et les techniciens à une approche sobre de la stratégie foncière. Il permet d'ouvrir des discussions sur les effets au long cours des actions d'aménagement, sur les différents outils fonciers à disposition des communes et des EPCI, ainsi que des acteurs mobilisables. En 2025, le CAUE a professionnalisé la première version conçue en 2024 et a animé plusieurs ateliers.

*Co-animation d'un atelier-jeu proposé par le CAUE du Loiret sur le thème de la sobriété foncière.*



## Animation et perfectionnement du jeu « Ça chauffe dans ma cour d'école »

En 2025, le CAUE a continué à renforcer la palette des outils d'animation qu'il met au service des projets des collectivités : outils de concertation à destination des enfants, renforcement de la mallette pédagogique. Avec le soutien de l'ARS Centre Val de Loire et en collaboration avec le CDPNE, il a développé un jeu sérieux, « Ça chauffe dans ma cour d'école, un jeu d'aménagement ». Celui-ci permet d'évaluer les effets des aménagements des cours sur les îlots de chaleur urbains et la gestion des eaux de pluie, deux enjeux majeurs de la renaturation des cours d'école.

## Accompagner l'accès des communes à la 1ère fleur du label Villes et villages fleuris

Chaque année depuis 2012, le Conseil départemental confie au CAUE l'animation du label Villes et villages fleuris (VVF) auprès des communes de Loir-et-Cher non labélisées. Avec le concours de l'Association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes (ARF Centre Val de Loire), le CAUE a en charge l'organisation du pré-jury départemental et, dans ce cadre, propose un temps d'échanges aux communes qui envisagent de candidater pour l'obtention d'une première fleur. En 2025, la réunion d'information s'est tenue à Méhers, commune labellisée 1ère fleur en 2024.

*À Méhers, visite commentée des critères retenus pour la labellisation y compris sur les questions de gestion adaptée au changement climatique.*



## Formation des formateurs enseignants à la lecture de paysages

Le 03 juillet 2025, dans le cadre de la formation académique intitulée « Lire, dire, écrire et cartographier le paysage en lettres, histoire, géographie », le CAUE a accueilli un groupe d'enseignants en lettres, histoire-géographie en lycée professionnel. Au cours d'une demi-journée de formation en salle et sur le terrain, le CAUE a présenté à ces enseignants quelques-uns des outils pédagogiques qu'il a conçu dans le cadre d'interventions scolaires dédiées à la compréhension de la composition d'un paysage et d'une organisation architecturale et urbaine.

L'approche « terrain » se déroulait au Jardin de l'Évêché à Blois.



## DES ACTIONS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- Participation à l'exposition « Tout doit disparaître » de Dominique Hermier présentée par Agglopolys à la Bibliothèque Abbé Grégoire de Blois, avec l'animation d'une table-ronde : « La ville a-t-elle encore un avenir ? » le 05/04/2025
- Organisation d'une conférence de Jean-Michel Buron, Agence Epicuria Architectes, sur le thème les matériaux durables et l'architecture du confort, à l'École de la nature et du paysage le 15/05/2025 (voir ci-contre)
- Animation de l'atelier « De cours en cours » dans le cadre de l'opération « Papin fait ses chantiers », en centre-ville de Blois, le 16/05/2025
- Participation à l'organisation du concours-photo « Re-faire avec » sur le réemploi des matériaux avec l'Union régionale des CAUE Centre Val de Loire (lancement du concours en 2025, jury et présentation des lauréats en 2026)
- Co-organisation avec l'Union régionale des CAUE et Frugalité heureuse en Touraine, d'un ciné-débat autour du film manifeste *Hacer mucho con poco* à l'École de la nature et du paysage le 09/07/2025
- Rendez-Vous de l'Histoire 2025 avec pour thème « La ville », animation d'une table ronde : « Existe-t-il une architecture et un urbanisme à la française ? » le 09/10/2025

## Soirée-conférence sur les « matériaux durables et l'architecture du confort »

Comment un projet peut-il valoriser son environnement, favoriser le bien-être et le confort tout en ayant le souci de préserver les ressources d'aujourd'hui et de demain ? L'architecte Jean-Michel Buron, cofondateur de l'agence Epicuria Architectes, a apporté un éclairage sur ces questions à travers des exemples concrets parmi les quelque 50 projets d'équipements scolaires, culturels et sportifs menés en France par son agence.

Le 15 mai à l'École de la nature et du paysage, Blois..



# AUPRÈS DES PUBLICS SCOLAIRES

Le CAUE de Loir-et-Cher accorde une grande importance aux actions destinées au public scolaire, considérant que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain. Ils prendront alors des décisions personnelles et collectives en tant que citoyens et peut-être même en tant qu'élus. Transmettre à des élèves d'écoles primaires, de collèges, de lycées ou d'écoles supérieures, des éléments de compréhension relatifs à l'urbanisme, à l'architecture ou au paysage est un moyen de les familiariser le plus tôt possible avec ces sujets qui croisent de nombreux enjeux de société développés dans les programmes scolaires.

À plus ou moins longue échéance, ces mêmes enjeux se présenteront à ce jeune public dans leur vie privée, dans leur vie professionnelle ou dans leur vie collective. Leur transmettre une sensibilité, des connaissances et des éléments de réflexion sur des thèmes variés tels que l'histoire de l'urbanisation, l'évolution d'un paysage, les enjeux des déplacements, la notion de confort dans un lieu public ou d'une cour d'école, les matériaux de construction, la valeur patrimoniale d'un site, etc., n'a pas pour ambition de créer des vocations mais de développer très tôt, de l'intérêt et même de la considération pour la chose commune qu'est le cadre de vie.

Les interventions du CAUE se font à la demande des enseignants ou dans le cadre de projets plus conséquents, sous la forme de partenariats avec l'Éducation nationale, la DRAC Centre Val de Loire, le Conseil départemental ou des collectivités. Outre les projets dédiés à des classes au cours d'une année scolaire, le CAUE est également présent lors de rendez-vous annuels tels que les Journées européennes du patrimoine (JEP) destinées aux scolaires, le vendredi précédant les JEP grand public.

## Visite commentée de l'exposition « Architecture et sport » dans le cadre des JEP 2025

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le CAUE a animé auprès de scolaires une visite commentée de l'exposition « Architecture & Sport » qu'il avait conçue l'année précédente dans le cadre des Jeux Olympiques. Cette présentation, à l'hôtel du Département, était proposée à tous les enseignants de classes du CM1 à la terminale, en parallèle s'ils le souhaitaient d'une visite de sites organisée par le Conseil départemental.

Quatre classes (environ 80 élèves) ont bénéficié de cette animation évoquant l'architecture sportive en Loir-et-Cher du XXe siècle à aujourd'hui en perspective des contextes nationaux. Pour la bonne compréhension des plus jeunes (CM1) et dans l'objectif d'une approche ludique, cette présentation s'est largement appuyée sur des éléments anecdotiques et sur des exemples d'équipements emblématiques répartis dans le département.

Panneau introductif de l'exposition.



## PARTICIPATION AUX DÉMARCHES LOCALES, NATIONALES OU EUROPÉENNES

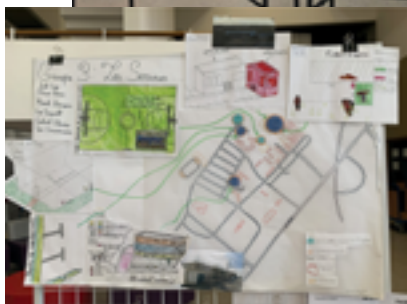
- Sensibilisation au paysage à l'Agrocampus des 2 Vallées :
- Atelier « Lecture de paysage » auprès d'élèves de Seconde,
- Atelier pratique « Découverte du métier de paysagiste concepteur » à travers une problématique d'aménagement, pour des Terminale

Les Journées européennes du Patrimoine, proposition pour tous scolaires, 4 établissements de Blois participants, du CM1 à la Terminale  
Éducation artistique et Culturelle « Métiers d'avant, métiers d'avenir » avec la DRAC Centre Val de Loire et le CD41

Labo des Arts avec l'inspection académique et le CD41, auprès de 2 classes, CM1-CM2 de Noyers-sur-Cher et Saint-Léonard en Beauce

Découverte du métier de paysagiste : intervention au Collège Blois-Vienne à travers l'exemple de la cour

Ma ville rêvée de demain avec Blois Ville d'Art et d'Histoire, intervention auprès de 5 établissements (collèges et lycées) à Blois



## Ma Ville Rêvée avec 5 classes de Blois

Blois Ville d'Art et d'Histoire a souhaité proposer aux établissements scolaires de Blois, l'opportunité de travailler sur un projet artistique et citoyen nommé « Imagine ta ville rêvée de demain ». Cinq classes ont été retenues, le club arts de l'établissement Ste Marie, la section SEGPA du collège Michel Bégon, une classe de 4e du collège des Provinces, la classe de 1ère de Science et Technologie du Design et des Arts Appliqués du lycée Camille Claudel et la classe de 1ère bac pro section Accueil du lycée Sonia Delaunay.

Après plusieurs mois au cours desquels les élèves ont bénéficié d'ateliers en classe, de visites historiques et de lectures urbaines et paysagères de leurs quartiers, ce projet s'est clôturé par une exposition des travaux dans le hall de l'INSA, le 16 juin 2025. Chaque classe, avec des supports librement choisis, y avait proposé un aménagement idéal de son quartier en intégrant des notions de développement durable, de confort, de mieux-vivre ensemble, etc.

Le CAUE a animé le volet architectural et urbanistique de ce projet tandis que le volet paysager a été animé par des élèves de l'École de la nature et du paysage de Blois.

## Labo des Arts, les Arts de la Renaissance

Le projet « Labo des arts » est conçu et piloté par le Conseil départemental de Loir-et-Cher à destination de classes primaires. L'édition 2025-2026, sur la thématique « Les arts de la Renaissance », ouvrirait sur la richesse artistique de cette période phare, berceau d'un patrimoine remarquable dans notre culture et dans notre département. Les deux classes sélectionnées, les CM2 de l'école de Noyers-sur-Cher et les CM1-CM2 de Saint Léonard-en-Beauce, ont bénéficié d'une série d'ateliers, de rencontres et de visites autour de la musique, de la danse et de l'architecture.

Le CAUE a été sollicité par le Conseil départemental pour animer le volet sur l'architecture. A travers des séances théoriques, en classe, les élèves ont pu découvrir les origines, les préceptes et les architectes majeurs de cette période. Ces connaissances ont été confrontées lors d'une visite de site grâce au partenariat avec les Monuments Nationaux. Les élèves de Saint-Léonard-en-Beauce ont visité le Château de Talcy et les élèves de Noyers-sur-Cher ont visité le château de Fougères-sur-Bièvre. Ces visites et les ateliers ludiques qui les ont ponctués ont été co-animés par les Monuments Nationaux et le CAUE. Enfin, forts de toutes ces connaissances, les élèves ont clos le chapitre « architecture » en jouant les apprentis concepteurs, en dessinant des façades selon les règles de l'art de la Renaissance et en sollicitant le vocabulaire et les techniques constructives envers lesquels ils ont démontré une remarquable maîtrise.



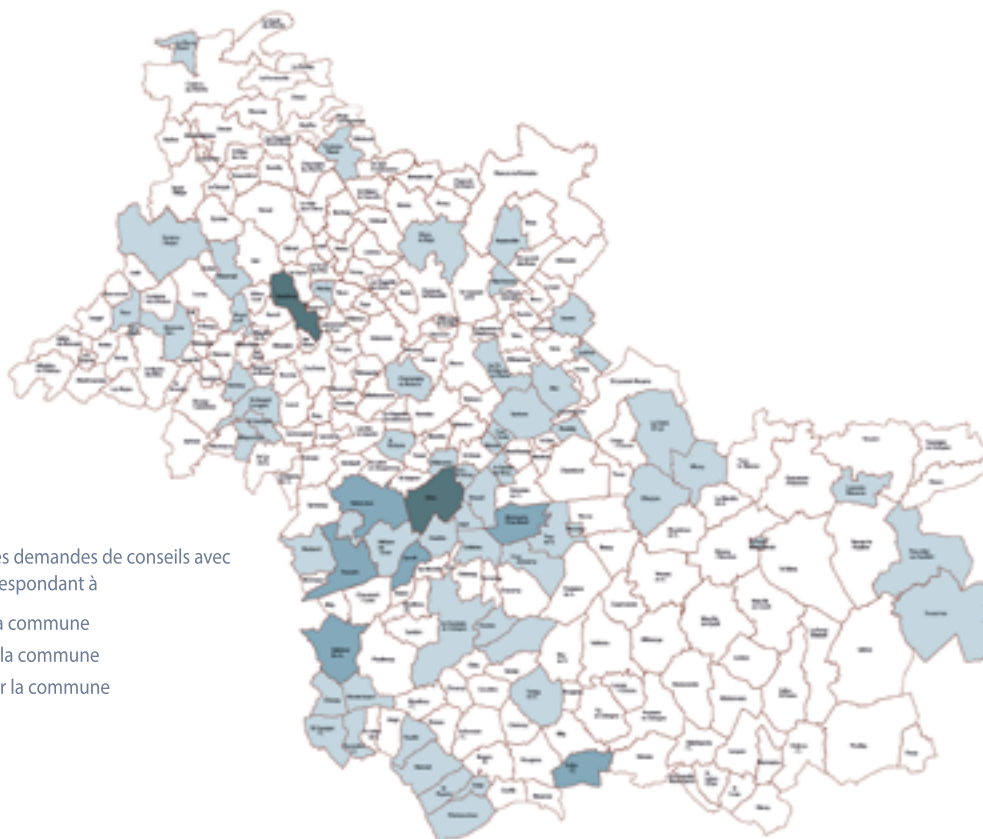
Dans l'objectif d'accompagner les particuliers dans leurs projets, les architectes et paysagistes du CAUE dispensent un conseil gratuit fondé sur l'indépendance et le dialogue.

## LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE À L'ÉCHELLE DU CADRE PRIVÉ

À leur demande et sous la forme d'entretiens individuels, les conseillers du CAUE accueillent les porteurs de projet qui envisagent une construction, une réhabilitation, une extension, un réaménagement intérieur ou extérieur, ou ayant des questions techniques ou réglementaires, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage. Ils les guident en étudiant leurs projets et en les accompagnant dans leurs réflexions sur l'implantation des constructions, l'organisation des volumes, le traitement des façades, la répartition des usages, la qualité des matériaux, bref, tout ce qui contribue à améliorer le confort et la pertinence d'un projet.

Les entretiens se déroulent dans les locaux du CAUE, à Blois, ou en délocalisé pour ce qui concerne les permanences mises en place avec les collectivités. Les particuliers viennent rencontrer les conseillers munis des documents qui leur sont préalablement demandés pour analyser correctement le contexte et les enjeux du projet. La mission de conseils aux particuliers peut également, selon les cas, se réaliser en partenariat avec d'autres structures telles que l'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine), l'ADIL, les services instructeurs, les plateformes de rénovation énergétique, les associations spécialisées sur le bâti ancien (Maisons paysannes de France notamment).

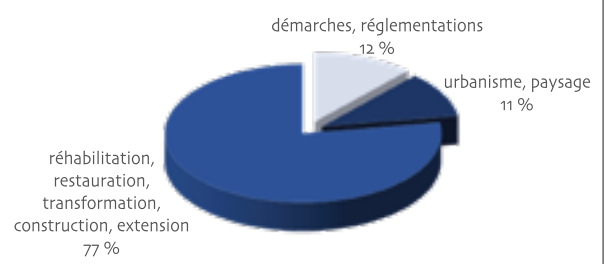
En 2025, le CAUE a assuré un peu plus de 170 conseils auprès des particuliers sur 69 communes, soit une baisse de 25% par rapport aux 230 demandes de conseils en architecture de l'année 2024 bien que les demandes de conseil en paysage aient doublé. Cette diminution des demandes s'explique par un contexte incertain au cours de l'année 2025 notamment avec une difficulté croissante pour les primo-accédants à obtenir des prêts immobiliers et une suspension de Ma Prime Rénov entre juin et septembre 2025.



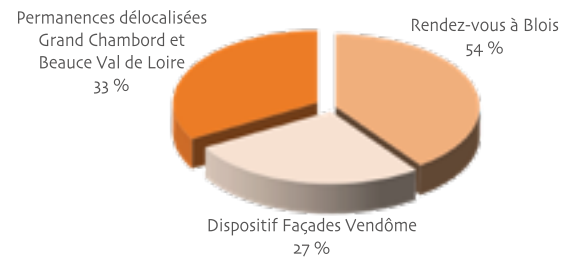
Répartition géographique des demandes de conseils avec graduation des couleurs correspondant à

- de 1 à 3 demandes sur la commune
- de 4 à 10 demandes sur la commune
- plus de 10 demandes sur la commune

Conseil aux particuliers par thématiques de demande :



Conseil aux particuliers dans le cadre de partenariats, répartition par type de partenariat :



## Des conseils personnalisés, sur rendez-vous, dans les permanences mises en place par les EPCI...

Les conseillers du CAUE réalisent des missions de conseils délocalisés auprès des particuliers, en partenariat avec les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire.

Pour les particuliers de la Communauté de communes du Grand Chambord, les rendez-vous ont lieu une fois par mois à l'espace France Services à Bracieux. Pour les particuliers résidant sur la Communauté de communes de Beauce Val de Loire, les rendez-vous ont lieu à la mairie de Mer une fois par mois également.

Les rendez-vous sont réalisés conjointement avec un représentant du service d'urbanisme de la Communauté de communes, ce qui permet d'aborder aussi bien les questions architecturales et techniques que l'aspect réglementaire des projets.

*Conseil sur un projet de transformation d'un habitat privé.*



## ... ou au CAUE, à Blois

Les conseils apportés en dehors des permanences délocalisées se déroulent, sauf exception, dans les locaux du CAUE. Les particuliers enregistrent leur demande de rendez-vous via le site internet du CAUE puis un conseiller les contacte pour fixer un créneau de rendez-vous et lister les documents nécessaires au bon traitement des demandes.

*Exemple de schéma d'organisation d'un jardin de particulier, structuré par une gestion différenciée (jeux de tonte) et soulevant des questions de :*

- Choix et de renouvellement de végétaux, résistants au sec
- Structuration des espaces et des usages au sein du jardin
- Traitement des limites extérieures et des vis-à-vis
- Gestion des eaux pluviales au sein de la parcelle

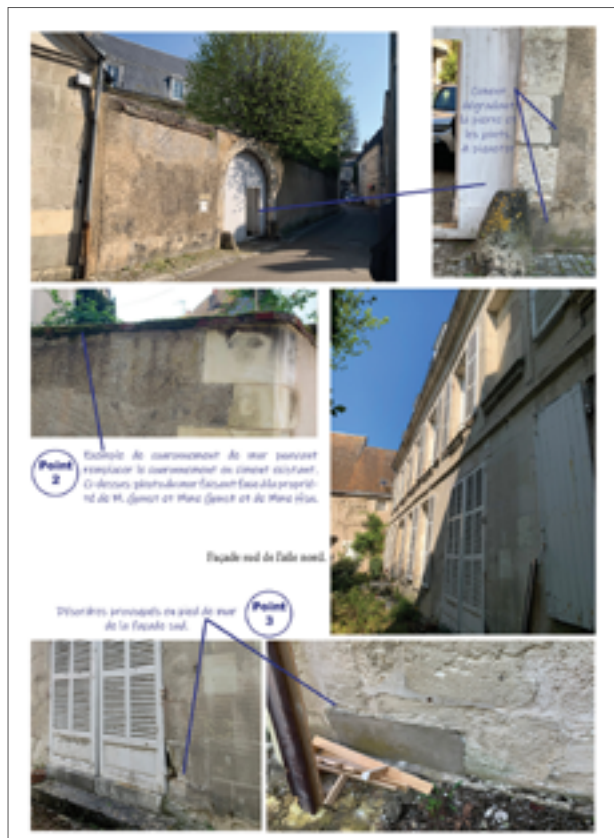


## Le dispositif « Façades » à Vendôme

La collectivité de Vendôme a mis en place une opération incitative de restauration de façades qui permet aux particuliers résidant dans des périmètres définis de bénéficier d'aides dans le cadre de travaux d'embellissement visibles depuis l'espace public.

Le CAUE, partenaire de cette opération, participe aux rendez-vous de diagnostic et de prescriptions avec l'UDAP 41 et l'ADIL 41 (lorsque les travaux intègrent des améliorations énergétiques), et apporte un conseil gratuit et personnalisé aux particuliers qui le souhaitent, notamment pour aider à élaborer les dossiers d'autorisation de travaux.

Exemples de présentation de fiche-conseil et de préconisations.



# LES ADHÉRENTS EN 2025

## EN CHIFFRES

164 communes

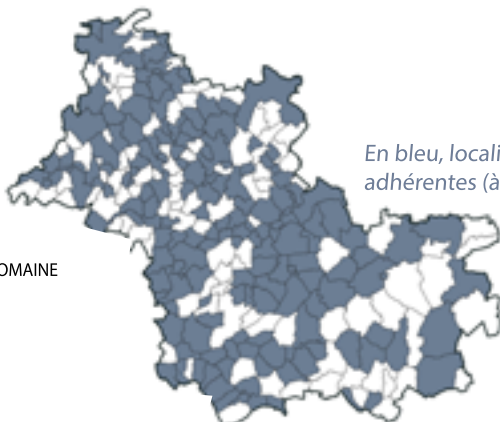
9 EPCI

2 syndicats de pays

16 organismes

15 professionnels

### COMMUNES



En bleu, localisation des communes adhérentes (à gauche) et EPCI (à droite)

ANGÉ  
AREINES  
ARTINS  
AUTHON  
AVARAY  
AZE  
BAUZY  
BEAUCE LA ROMAINE  
BILLY  
BOUFFRY  
BOURSAY  
BRACIEUX  
BRIOU  
CELLETES  
CHAMBORD  
CHAMPIGNY-EN-BEAUCE  
CHAUMONT-SUR-THARONNE  
CHAUVIGNY-DU-PERCHE  
CHÉMERY  
CHEVERNY  
CHITENAY  
CHOUSSY  
CONAN  
CONCRIERS  
CORMERAY  
COUDES  
COUÉTRON AU PERCHE  
COUFFY  
COUR-CHEVERNY  
COURBOUZON  
COURMEMIN  
CROUY-SUR-COSSON  
CRUCHERAY  
DANZÉ  
DROUÉ  
ÉPIAIS  
ÉPUISAY  
FAVEROLLES-SUR-CHER  
FONTAINE-RAOUL  
FONTAINES-EN-SOLOGNE  
FOSSÉ  
FRANCAÏ  
FRETEVAL  
GOMBERGEAN  
GY-EN-SOLOGNE  
HERBAULT  
HUISSEAU-SUR-COSSON  
LA CHAPELLE-MONTMARTIN  
LA CHAPELLE-VENDÔMOISE  
LA CHAPELLE-VICOMTESSE

LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR  
LA FERTÉ-BEAUHARNAIS  
LA FERTÉ-SAINT-CYR  
LA MADELEINE-VILLEFROUIN  
LA MAROLLE-EN-SOLOGNE  
LA VILLE-AUX-CLERCS  
LANCÉ  
LANCÔME  
LASSAY-SUR-CROISNE  
LAVARDIN  
LE PLESSIS-DORIN  
LE POISLAY  
LES ESSARTS  
LIGNIÈRES  
LISLE  
LOREUX  
LUNAY  
MARCHENOIR  
MARCILLY-EN-BEAUCE  
MAREUIL-SUR-CHER  
MAROLLES  
MASLIVES  
MAVES  
MAZANGÉ  
MÉHERS  
MÉNARS  
MER  
MESLAND  
MEUSNES  
MOISY  
MONDOUBLEAU  
MONT-PRÉS-CHAMBORD  
MONTEAUX  
MONTTHOU-SUR-CHER  
MONTLIVAUT  
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

MONTRICHARD VAL DE CHER  
MONTRIEUX-EN-SOLOGNE  
MORÉE  
MUIDES-SUR-LOIRE  
MULSANS  
MUR-DE-SOLOGNE  
NAVEIL  
NEUNG-SUR-BEUVRON  
NEUVY  
NOURRAY  
NOYERS-SUR-CHER  
OISLY  
OUCQUES-LA-NOUVELLE  
PEZOU  
PIERREFITTE-SUR-SAUDRE  
PONTLEVOY  
POUILLE  
RENAY  
RHODON  
RILLY-SUR-LOIRE  
ROCÉ  
ROCHES  
ROMILLY-DU-PERCHE  
ROMORANTIN  
LANTHENAY  
ROUGEOU  
SAINT-AIGNAN  
SAINT-AMAND-LONGPRÉ  
SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY  
SAINT-DENIS-SUR-LOIRE  
SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE  
SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS  
SAINT-GEORGES-SUR-CHER  
SAINT-GOURGON

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

AGGLOPOLYS  
GRAND CHAMBORD  
COLLINES DU PERCHE  
PERCHE ET HAUT-VENDÔMOIS  
ROMORANTINAI ET MONESTOIS  
SOLOGNE DES ÉTANGS  
SOLOGNE DES RIVIÈRES  
TERRES DU VAL DE LOIRE  
VAL-DE-CHER CONTROIS



### SYNDICATS DE PAYS

PAYS DES CHÂTEAUX  
PAYS VENDÔMOIS

### ASSOCIATIONS / ORGANISMES

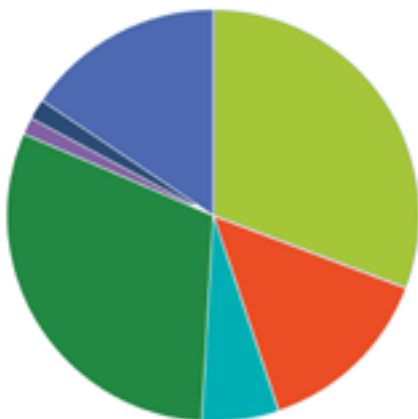
ADAPEI  
ADIL RÉNOV ÉNERGIE  
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ BE LC  
CDPNE  
CCI DE LOIR-ET-CHER  
ENVIROBAT  
FÉDÉRATION DU BÂTIMENT  
FIBOIS  
MAISON BOTANIQUE  
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE  
NOUVEL ESPACE DU CHER  
OBSERVATOIRE ÉCONOMIE  
TERRITOIRES  
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE  
SIAB  
SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT  
TERRES DE LOIRE HABITAT

### PROFESSIONNELS

ACROPOLE  
BOUR-ESQUISSE  
CABINET JEAN PHILIPPE BARTHEL  
FRANÇOIS FOUSSARD ARCHITECTURE  
GEOMEXPERT  
GEOPLUS  
LAAAB ALBERTINI & BROSSARD  
S. BLANCHARD SO OFFICE  
ARCHITECTURE  
DOMINIQUE ET DANIEL BOITTE  
VINCENT BROT ATELIER ATLANTE  
ETIENNE MALIET PAYSAGE  
SATIVA PAYSAGE  
2 à titre particulier/privé

# FONCTIONNEMENT DU CAUE

## PRODUITS 2025



30,7 %	Réaffectation Taxe Aménagement	272 523 €
14,1 %	Vente de prestations de services	125 360 €
6,0 %	Cotisations	53 362 €
30,4 %	Subventions d'exploitation	271 382 €
1,8 %	Autres produits	11 987 €
1,6 %	Produits financiers	14 023 €
15,6 %	Déficit de clôture	138 167 €
<b>TOTAL</b>		<b>886 804 €</b>

## CHARGES 2025



78,7 %	Taxes et charges de Personnel	698 033 €
18,1 %	Achats et charges externes	160 780 €
0,9 %	Dotations Amortissements	7 867 €
1,8 %	Report en fonds dédiés	16 300 €
0,4 %	Charges financières et impôts	3 824 €
<b>TOTAL</b>		<b>886 804 €</b>

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

## Représentants des collectivités locales



**Catherine LHÉRIER, Présidente du CAUE**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil départemental de Loir-et-Cher  
Conseillère départementale de Veuzain-sur-Loire



**Marie-Pierre BEAU, Trésorière**  
Conseillère départementale de Saint-Aignan



**Lionella GALLARD**  
Conseillère départementale de Vineuil



**Virginie VERNERET, Vice-présidente**  
Conseillère départementale de Chambord



**Marie-Hélène MILLET, Secrétaire**  
Conseillère départementale de Blois 2



**Claire FOUCHER-MAUPETIT**  
Conseillère départementale de Montoire-sur-Loir

## Représentants de l'État

### Régis CARBONIE-SUILS

Architecte des Bâtiments de France, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

### Solène BERRIVIN

Inspectrice d'Académie - Académie Orléans-Tours

### Sandrine REVERCHON

Directrice de la Direction départementale des territoires

## Elus par l'assemblée générale

### Alain BOURGEOIS\*

Président de la Communauté de communes du Perche & Haut-Vendômois

### Jean-Luc BROUTIN

Président de l'Observatoire de l'économie et des territoires

### Gilles CLÉMENT\*

Maire de Mont-près-Chambord

### Yann FROMAGER

Représentant la Chambre de métiers et de l'artisanat

### Erik LEDORQUET

Directeur général de Terres de Loire Habitat

### Patrick MORIN\*

Maire de Chaon

\* Renouvellement en Assemblée générale 2026

## Personnes qualifiées

### Olivier de VALLOIS

Délégué départemental de la Fondation du patrimoine

### Maryline THUAULT

Directrice de l'Agence départementale d'information au Logement, Espace Info Énergie

## Représentants des professions

### Mathieu ALBERTINI

Architecte DPLG / Conseil régional de l'Ordre des architectes

### Vincent BROT

Paysagiste concepteur / Fédération française du paysage

### François FOUSSARD

Architecte DPLG / Conseil régional de l'Ordre des architectes

### Antoine MERLIN

Géomètre expert / Ordre des géomètres-experts

## Représentants du personnel du CAUE

### Mélodie JACQUES

Conseillère en paysage

### Jennilaure JACAUD\* (suppléante)

Conseillère en urbanisme

\* Renouvellement en 2026

# L'ÉQUIPE DU CAUE EN 2026

## La direction et les services ressources



**Claude-Laurent AUBERT**

Directeur,  
Architecte



**Patricia MICHOU**

Directrice  
administrative



**Sandra LE BRICQUIR**

Chargée du  
secrétariat et de la  
communication

## Les chargés d'études



**Bastien BOURGEOIS**

Chargé de mission  
urbanisme et  
santé



**Nina FENATEU**

Chargée d'études  
en paysage



**Angélique GOBLET**

Chargée d'études  
en architecture



**Mélodie JACQUES**

Chargée d'études  
en paysage



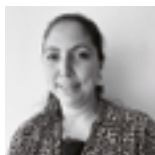
**Kevin PEIRO**

Chargé d'études en  
architecture



**Camille PESSEMIER**

Chargée d'études  
en paysage



**Aateca SABBAR**

Chargée d'études  
en architecture et  
urbanisme

---

## Ils ont fait partie de l'équipe en 2025

Grégoire BRUZULIER, directeur, architecte du patrimoine et urbaniste  
Jennilaure JACAUD, chargée d'études en urbanisme  
Cédric ZOBOROWSKI, chargé d'études documentaires

Juliette JOUSEAU, chargée d'études en urbanisme  
Valentin COEURET, étudiant stagiaire en paysage  
Chloé NIDERLENDER, étudiante stagiaire en paysage

41  
Loir-et-Cher

**c | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Directrice de publication : Catherine LHÉRIER  
Couverture : CAUE 41  
Photos : CAUE 41 sauf mentions contraires  
Mise en page : CAUE 41  
Impression : ISF